



CAMPAGNE RÉGIONALE DE PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS ET EXTRA-AUDITIFS

"ÉCOUTE TES OREILLES!"

PRÉVENIR LES RISQUES AUDITIFS ET EXTRA-AUDITIFS
AUPRÈS DES ÉLÈVES D'ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

ÉLÈVES DE CM1 ET CM2

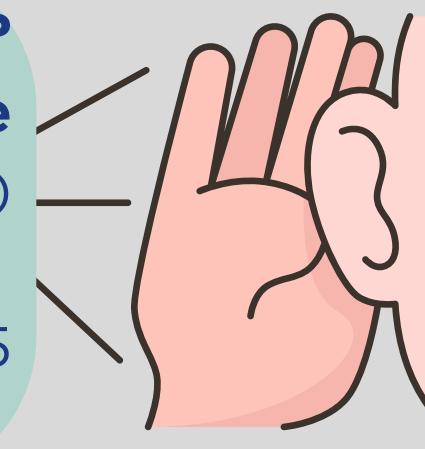


Après dix années de mise en œuvre au sein des collèges de la région, la campagne de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « **Ecoute tes oreilles !** » 2025-2026 s'ouvre aux classes de CM1 et CM2 de la région, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé.

Vous souhaitez sensibiliser vos élèves à la thématique du bruit et des risques auditifs ?

Candidatez en identifiant au sein de votre école, un **binôme référent de la campagne** (habituellement l'infirmier scolaire & un enseignant référent ou un binôme d'enseignants) qui s'engagera sur cette action.

Comment candidater ? Il vous suffit de **compléter le formulaire ci-dessous** avant le 15 octobre 2025 : <https://forms.gle/Gk58fsswiE6vRRJ56>



A noter : un minimum de 2 classes candidates par école est idéalement souhaité (classes de CM1, CM2 ou CM1/CM2)

Cette campagne est lauréate du trophée « Décibel d'argent » remis par le Ministère de la transition écologique et est inscrite dans le Répertoire des interventions efficaces ou prometteuses de Santé Publique France.



PLUSIEURS PRESTATIONS SERONT MISES EN OEUVRE POUR VOTRE ÉCOLE :

1) UNE FORMATION « BRUIT ET SANTE »

3 demi-journées - Format hybride - **Recommandée mais non obligatoire**

Décembre 2025/janvier 2026

Le binôme-référent de votre école pourra bénéficier de la formation « *Le son, le bruit : tendre l'oreille pour mieux entendre et se protéger du bruit* », inscrite au Plan Académique de Formation.

- **Structure formatrice** : Centre d'information sur le Bruit (CidB),
- **Appuis pédagogique et documentaire** : Comité Régional d'Education pour la Santé (CRES) et Réseau régional pour l'éducation à l'environnement (GRAINE),
- **Objectif** : S'approprier la thématique ainsi que des techniques d'animation et des outils pédagogiques.
- **Public-cible de la formation** : 1 à 2 personnes par école (le binôme-référent de préférence)
- **Dates de la formation** (3 demi-journées – format hybride) :

**ACADEMIE
DE NICE**



**POUR LES INFIRMIERS SCOLAIRES
(3 DEMI-JOURNÉES)**

- Jeudi 11 décembre 2025 (matin et après-midi) en visioconférence
- Jeudi 8 janvier 2026 matin en visioconférence

**ACADEMIE
D'AIX-MARSEILLE**

**POUR LES PROFESSEURS
(3 DEMI-JOURNÉES)**

- Mercredi 17 décembre 2025 matin en visioconférence
- Mercredi 7 janvier 2026 matin en visioconférence
- Mercredi 14 janvier 2026 matin en visioconférence

**POUR LES INFIRMIERS SCOLAIRES
(3 DEMI-JOURNÉES)**

- Jeudi 18 décembre (une journée) en présentiel à Aix-en-Provence
- Jeudi 8 janvier 2026 matin en visioconférence

2) UNE REUNION DE RENCONTRE/PREPARATION AU SEIN DE VOTRE éCOLE (1H30)

Janvier 2026



Un intervenant en santé-environnement contactera le binôme référent de l'action au sein de votre école, pour organiser une réunion de préparation, avec l'ensemble du personnel impliqué (binôme, autres enseignants concernés/intéressés, directeur de l'école....).

Objectifs : Présentation du module d'animations et des outils pédagogiques qui seront utilisés pendant les interventions, planification des interventions dans les différentes classes et de la réunion de bilan, proposition de co-animation (binôme-intervenant) des séances.

3) DES INTERVENTIONS DANS VOS CLASSES DE CM1 ET CM2

Janvier à mai 2026.

Deux interventions de 2h30 chacune par classe.



Objectif général du module : Permettre aux élèves de la région d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.

Module d'animation réalisé en deux temps :

- Une première intervention (2h30) vise à présenter aux élèves la physique du son, la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à leur faire prendre conscience de leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée.
- Une seconde intervention (2h30) vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs. Elle les informera des comportements à adopter, des outils à utiliser pour réduire les risques et à leur fera prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore.



Les interventions, adaptées à leur tranche d'âge, s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles...), d'expérimentations, de temps d'échanges, etc...

4) UNE REUNION DE BILAN AU SEIN DE VOTRE éCOLE (1H30)

Mai/juin 2026

L'intervenant en santé environnementale et le personnel concerné de votre école se retrouvent pour faire le bilan des interventions.

Objectifs : Présenter des résultats d'évaluation, échanger autour du bilan de la campagne dans l'école, proposer des pistes pour la mise en place d'actions au sein de l'école, échanger sur les modalités de pérennisation de l'action.

5) UN ACCOMPAGNEMENT POST-CAMPAGNE "A LA CARTE"

(1/2 journée en année N+1)

Année scolaire 2026-2027

L'intervenant en santé environnementale vous accompagnera durant ½ journée lors de l'année 2026/2027.

Objectif : favoriser la **pérennisation** d'actions de prévention sur le bruit au sein de votre école. Cet accompagnement pourra prendre plusieurs formes selon vos besoins (sensibilisation du personnel de l'école, soutien pour la mise en œuvre d'un projet spécifique de votre choix....).

CONTACTS : GRAINE & CRES. COORDINATRICES DE LA CAMPAGNE :

- [CLAIREEPIERRARD@GRAINEPACA.ORG](mailto:CLAIREPIERRARD@GRAINEPACA.ORG)
- HELENE.MILAN@CRES-PACA.ORG

**Écoute tes
OREILLES !**